



Développement du RER Vaudois

Vincent Krayenbühl, chef du Service
de la mobilité, DINF

Assemblée CITRAP du 3 mai 2007

Politique des transports du Conseil d'Etat

- Programme de législature 2003-2007
du Conseil d'Etat
 - Rail 2000 2ème étape
 - REV
- Projet de plan directeur cantonal
 - mettre l'accent sur le développement
des transports publics
 - promouvoir les mobilités douces

Politique des transports du Conseil d'Etat (suite)

- Stratégie cantonale de développement et planification du réseau des transports publics. Vers une mobilité durable : les transports publics vaudois à l'horizon 2020
- Plans sectoriels Lausanne-Morges, Ouest lausannois, etc.

Stratégie de développement des transports publics

Le diagnostic

- fort niveau de motorisation
(550 véhicules pour 1000 habitants)
- forte part du trafic individuel motorisé dans le total des déplacements
(de 35% en 1974 à 55% en 2000 / 62% des Vaudois se rendent en véhicule privé sur leur lieu de travail (moyenne CH 54%))
- réseaux routiers engorgés
- dispersion de l'urbanisation

Stratégie de développement des transports publics

Les tendances

- forte croissance démographique cantonale
(+ 100'000 habitants entre 2005 et 2020)
- demande de mobilité en augmentation
- développement non durable de la mobilité

Stratégie de développement des transports publics

La stratégie : mobilité et urbanisme

- promouvoir l'urbanisation des secteurs desservis en transports publics
- rééquilibrer les modes de transport
 - freiner la croissance du trafic automobile
 - développer les transports publics
 - promouvoir les mobilités douces (vélo et marche à pied)

Stratégie de développement des transports publics

Deux éléments essentiels de la planification, qui sont du domaine de compétence du Canton :

- amélioration de la desserte des agglomérations
- développement d'un RER vaudois

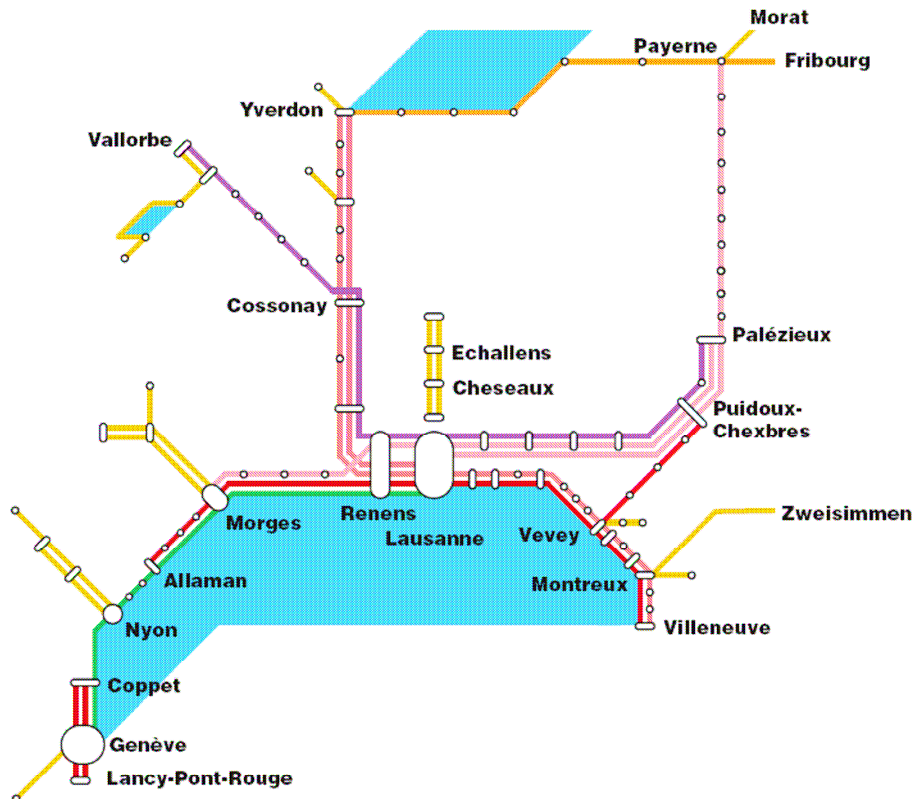
Desserte des agglomérations

- Lausanne-Morges : projets à l'étude
 - renforcement de la capacité du m1
 - renforcement de la cadence du LEB
 - amélioration de la vitesse commerciale des bus et trolleybus
 - aménagement d'un axe fort Bussigny-Lutry
 - construction d'une gare RER à Prilly-Malley (voir plus loin)

Desserte des agglomérations

- Autres agglomérations
 - réorganisation et amélioration des réseaux
 - aménagements de voirie pour donner la priorité aux bus
- En plus, mesures d'urbanisme :
 - densification des quartiers de gare
 - aménagements d'espaces publics
 - amélioration offre P+R et parcage vélos
 - modernisation des gares

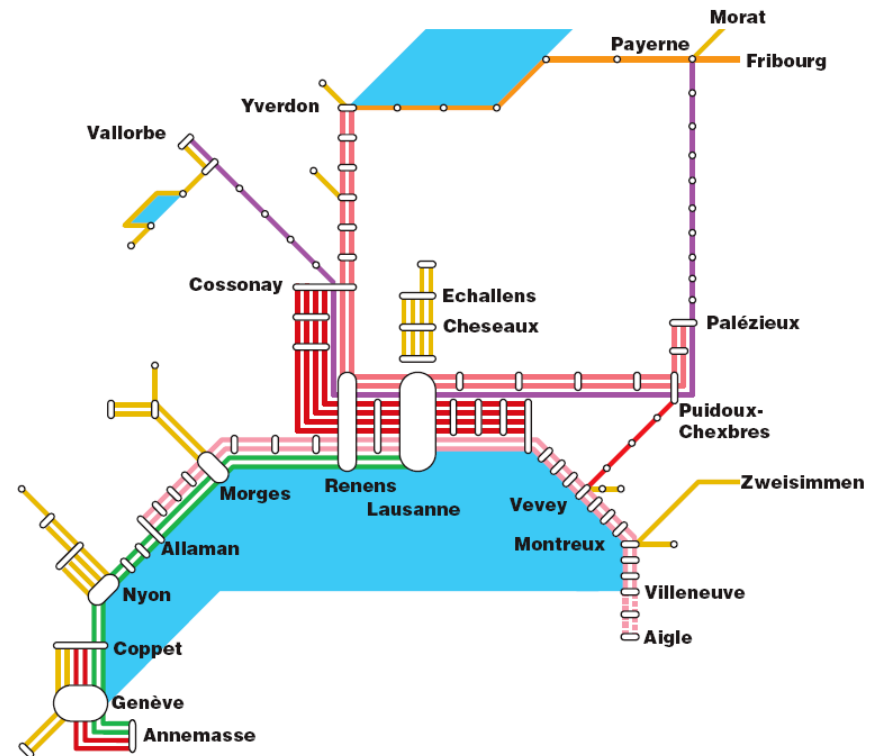
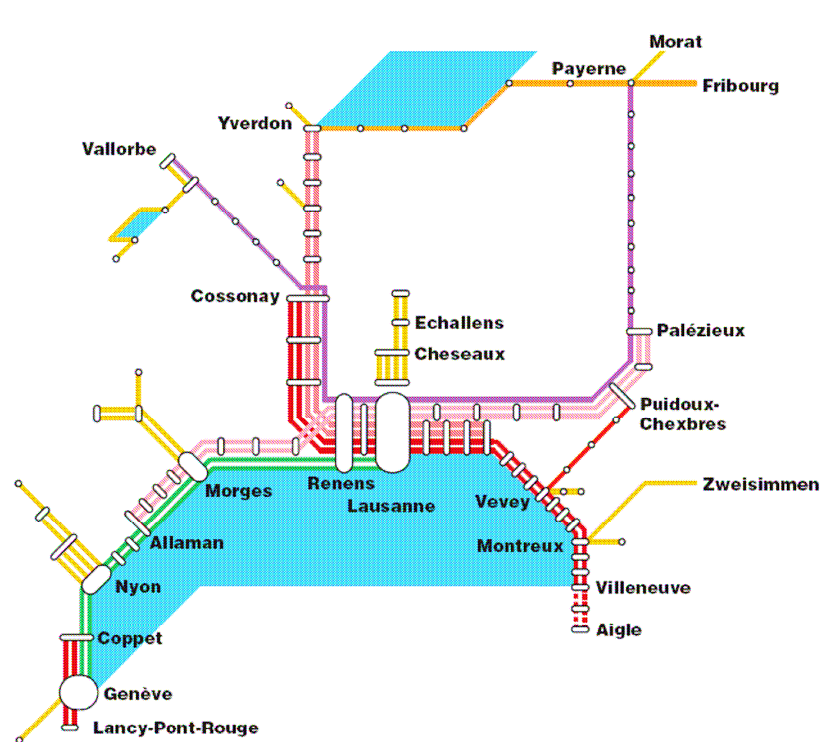
Développement d'un RER vaudois



Du Réseau Express
Vaudois 2005 (REV)
plan ci-contre au Réseau
Express Régional
2010 (RER) plan page
suivante

- toutes les gares desservies
- meilleures cadences

Développement d'un RER vaudois - horizons 2010 et 2020

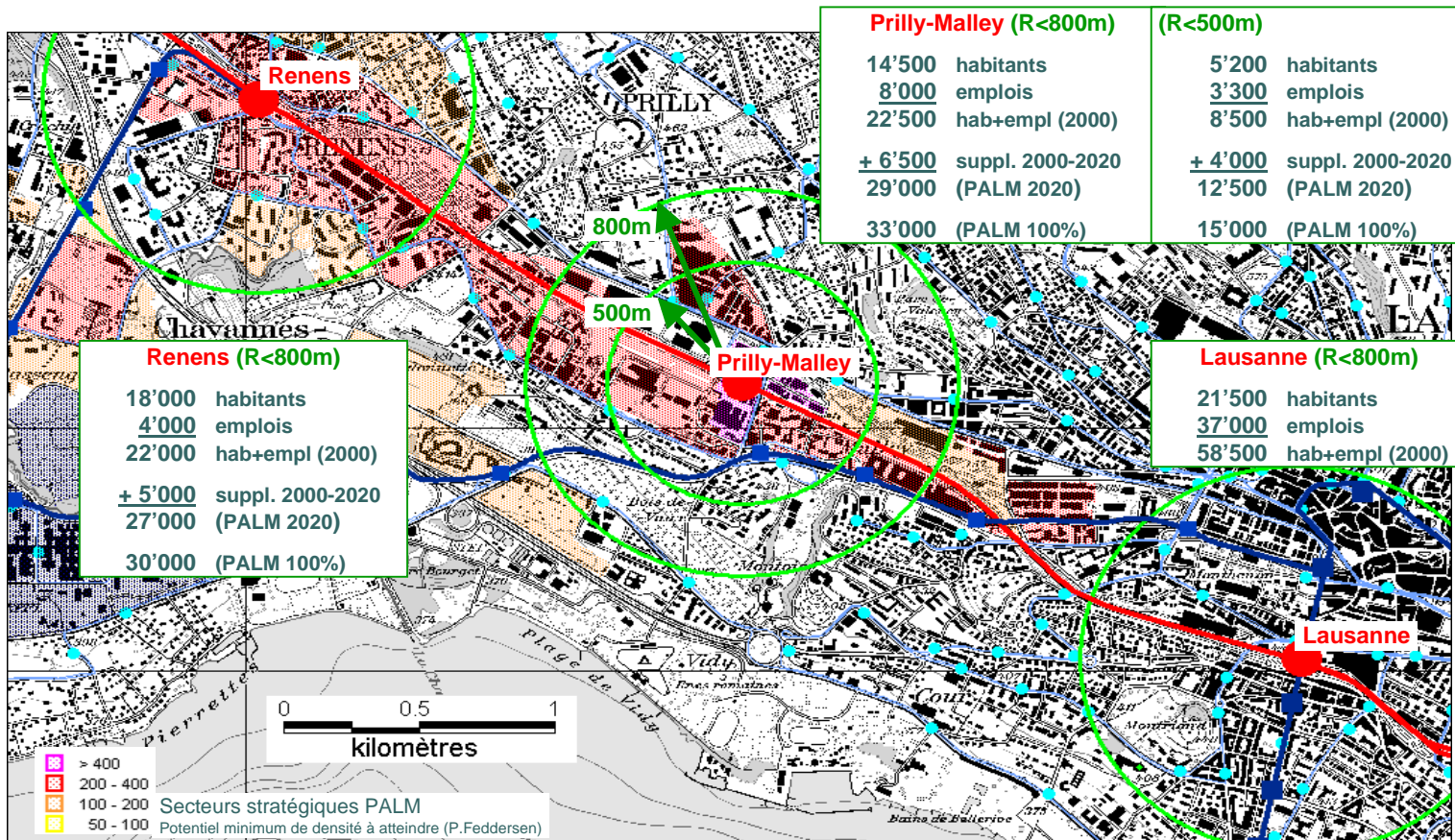


Développement d'un RER vaudois - mise en œuvre

- Le développement des transports publics se fera par étapes successives, en fonction des ressources disponibles.
- Chaque étape fera l'objet d'études détaillées du projet et de ses charges
 - étape 2008 en cours (m2 et réseau tl)
 - horizon 2010 : 1ère étape RER (halte Prilly-Malley) -> crédit demandé au GC

Potentiel de Prilly-Malley :

8'500 hab-emplois en 2000 dans un rayon de 500 m
12'500 hab-emplois en 2020 (urbanisation friche)



Réhabilitation de la friche urbaine : un chantier SDOL

Une illustration - densification à Malley

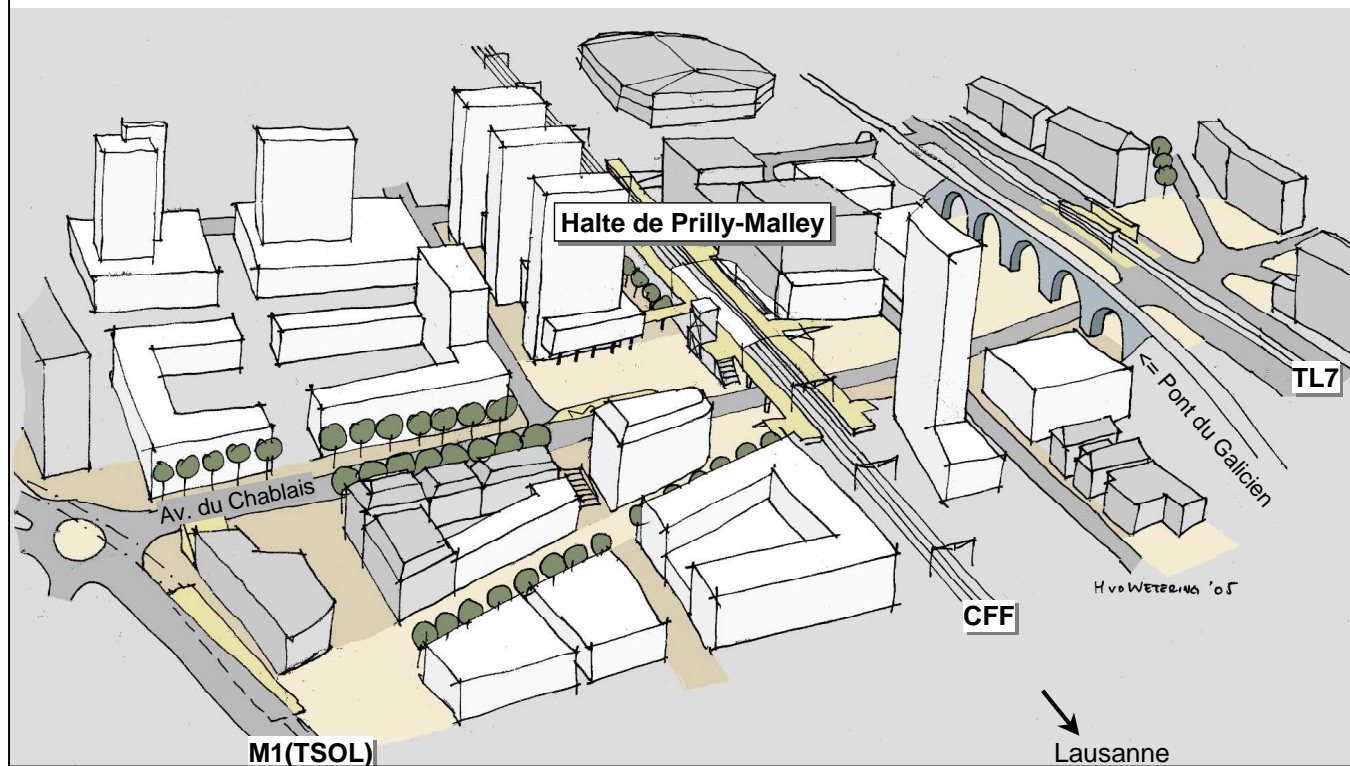
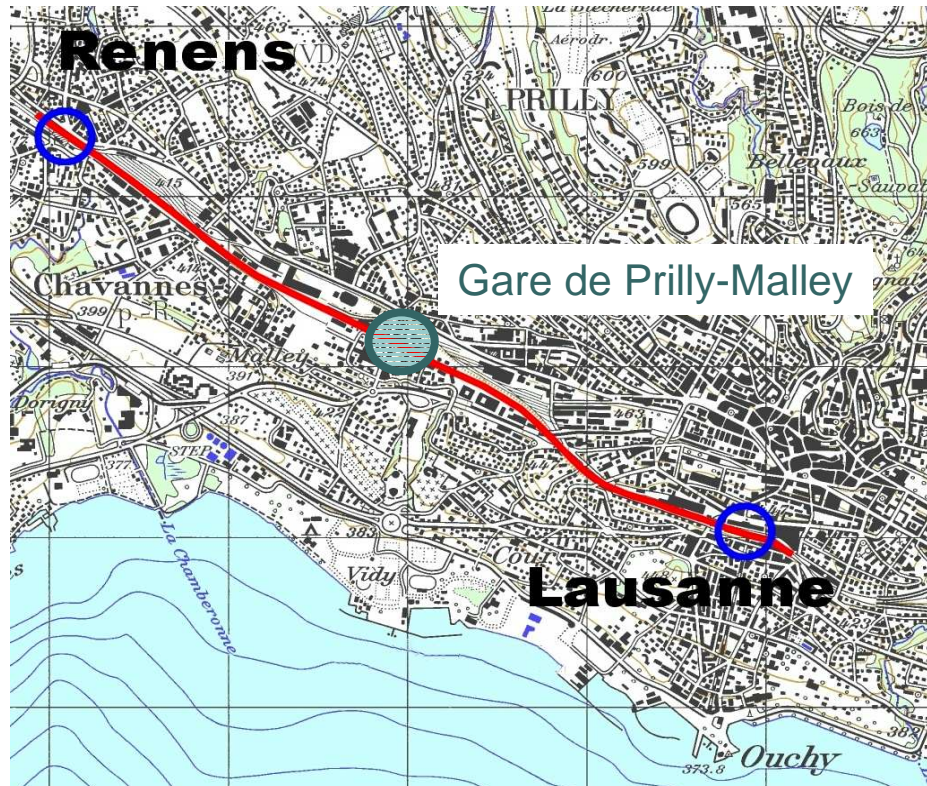


Image de la future place de gare de Prilly - Malley ?



Halte de Prilly-Malley : un nouveau point d'échange



- A 2.35 km de Lausanne et à 2.16 km de Renens
- Flexibilité d'exploitation avec toutes les voies à quai (3 puis 4)
- A proximité du TSOL(m1), de la ligne tl 7 et de lignes de bus

Développement d'un RER vaudois - 1ère étape, 2010

- Demande de crédit d'étude de 4,92 millions pour la 1ère étape du RER avec la construction d'une gare à Prilly-Malley
- Ce projet fait partie de l'agglomération Lausanne-Morges
- Estimé à 80 millions, dont 40 financés par la Confédération (sous réserve des décisions des Chambres fédérales)

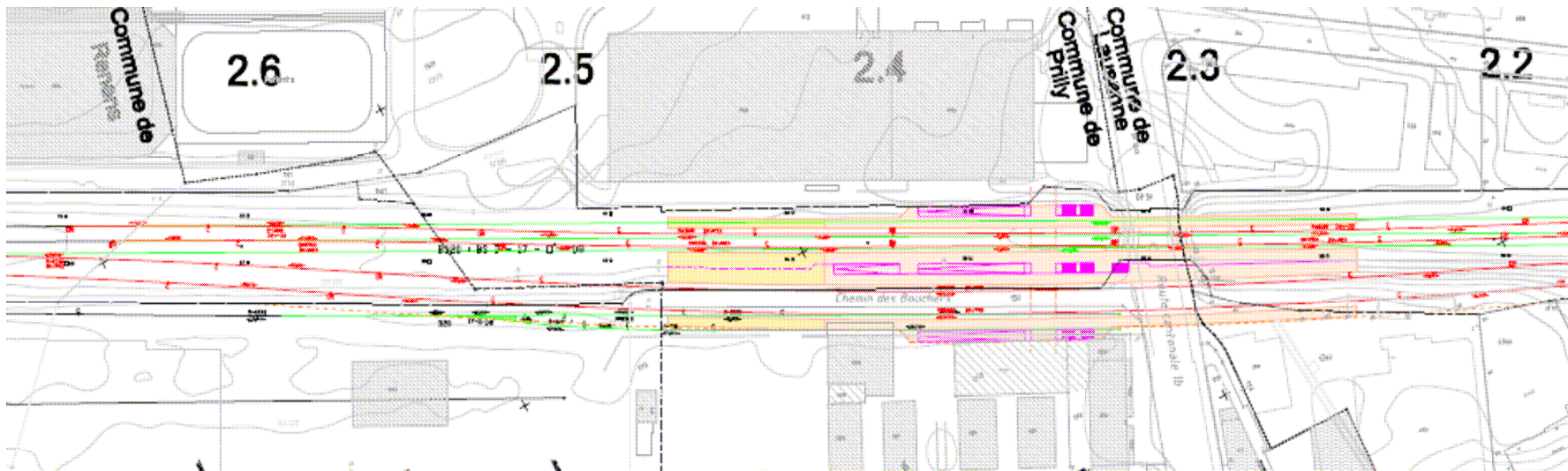
Les jalons : RER Vaudois

- Déc 2006 : Mandat de planification signé par MM. Blumenthal, chef de la Division Voyageurs, et Hess, chef de la Division Infra CFF
- 13.02.2006 : Adoption par le Grand Conseil du décret accordant un crédit de CHF 4'920'000.- pour l'étude du RER vaudois &
- halte de Prilly-Malley
- Juin 2007 : projection de la demande 2010 / schéma d'offre et horaires 2010 (dès décembre 2010)
- Sept. 2007 : coûts indicatifs offre 2010 / cahier des charges du matériel roulant pour l'offre 2010
- Juin 2007 : identification des compléments d'infrastructure : réaménagements des gares et haltes (hauteur de quais, terminus RER)
- Sept. 2007 : études préliminaires de ces projets
- Déc 2007 : principes des structures d'accueil gares (notamment P+Rails)

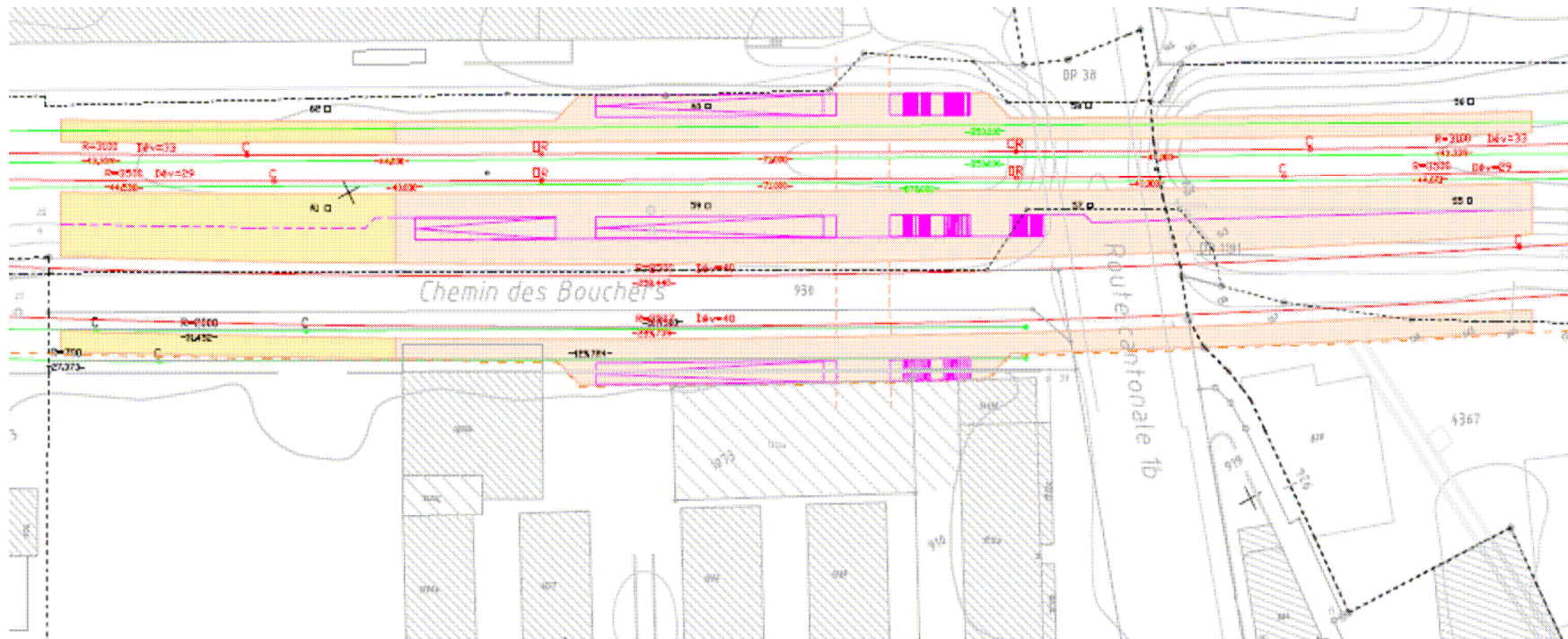
Les jalons : Halte de Prilly-Malley

- Avril 2007 : tracé des voies et implantation des accès et des quais définis par les CFF (intégrant la 4^{ème} voie Lausanne – Renens et un éventuel saut-de-mouton entre Malley et Sébeillon)
- Juin 2007 : envoi à l'Office fédéral des transports (OFT) du dossier de Prilly-Malley pour la procédure d'approbation des plans (PAP)
- Juin 2008 : permis de construire de la halte de Prilly-Malley à délivrer par l'OFT
- Juin 2008 : décret du Grand Conseil pour la part cantonale (50%) du crédit d'ouvrage de la halte de Prilly-Malley et des aménagements complémentaires
- Novembre 2008 : début des travaux de la halte de Prilly-Malley

Projet de halte de Prilly- Malley 1



Projet de halte de Prilly- Malley 2



Les rames RER : S-Bahn Zürich : 100 m - 378 sièges



Les rames RER : version Flirt : 75 m - 180 sièges



Assemblée CITRAP du 3 mai 2007